



Procès verbal

Assemblée Générale - 8 mars 2022 aux Matelouères 80 rue de la Poterie Rennes

1 Rapport d'activités 2021 –

Cf document « Rapport d'activité AG 8 mars 2022 »

- Rajouter présence au salon SEIS Askoria
- La NL va parfois dans les Spams
- Faire un lien vers le Facebook de Parasol dans la Newsletter
- Voir la possibilité de demander à des étudiants de réaliser des documents d'e transfert d'expériences sur des thématiques comme les copropriétés, le chauffage, les véhicules partagés à partir des expériences en HP en 35

Plaidoyer : Parasol souhaite relayer la vision de l'habitat participatif dans les politiques de l'habitat. Pour cela :

- Participation aux assises de l'habitat les 25 et 26 avril 2022
- Rencontre au cours des arts le 21 mars 2022 sur PLH avec MCE
- Participation à l'étude EPOK-MANA sur l'habitat participatif métropolitain (comité de suivi et entretiens)
- Faire un article spécifique sur la plaidoyer dans la NL
- Envoyer le plaidoyer aux promoteurs et bailleurs sociaux locaux
- Rennes Métropole parle d'habitat participatif mais il serait intéressant d'appliquer le référentiel élaboré par HPF en 15 critères pour mesurer le niveau de participation dans les projets. Participatif suppose une démarche collective !

Vote du rapport d'activité : **Pour = Unanimité**

2 Rapport financier 2021

Adhésions : Cf si possibilité d'envoyer un message à chaque groupe de la cartographie, via l'onglet « contact » pour indiquer le lien d'adhésion HPO

Vote du rapport financier 2021 Pour : Unanimité

3 Rapport d'orientations 2022

- Proposer un workshop à RM pour travailler sur l'émergence de solutions permettant la mixité sociale dans un projet
- Transfert des coordinations : elles auront lieu le premier mardi du mois à 20h
- Travailler par groupes projet

Vote du rapport d'orientations : Pour : Unanimité

4 Budget prévisionnel 2022

Vote : **Pour : Unanimité**

5 Changement de siège social : l'assemblée générale décide que Parasol a son siège social 48 bd Magenta 35000 Rennes Vote : **Pour : Unanimité**

6 Membres du Conseil d'administration

Sont élus membres du CA :

Pierre-Yves Jan

Annaig Hache

Yannick Marquet

Maxime Tual

Isabelle Hétier

7 Règlement intérieur :

« Le Conseil d'administration est complété par une coordination qui comprend les membres du CA et 1 ou 2 représentants de chaque groupe, en projet ou abouti. » **Pour : Unanimité**

Pour 2022 : Représentants des groupes

Groupe Fil Hémon : Jean-Pierre Leraud et Brigitte Trubert

Groupe Passerelles : Philippe Jouin

Groupe Les graines urbaines : Antoine Gaudry

Groupe Les Amis de Max : Marie-Danièle Bérel

8 Questions diverses :

Formation Epok :

- Parasol ne pourra assumer la maîtrise d'ouvrage de la formation.
- Empreinte demande si un focus pourrait être fait sur l'éco habitat dans la formation – A voir avec l'Epok